



La finale européenne du concours de la « Moot Court » se tient à la Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg le 16 avril 2010

Les étudiants en droit qui ont passé avec succès un processus de sélection sévère (environ 80 équipes au départ) depuis le mois de septembre 2009, date de lancement du concours de « Moot Court », plaideront aujourd'hui devant des jurys composés de membres de la Cour de justice, du Tribunal et du Tribunal de la Fonction Publique. Les équipes se sont imposées lors des finales régionales, qui se sont tenues en janvier et en février 2010 à Maastricht, Madrid, Florence et New-York.

Des étudiants de toute l'Europe ont participé à cette édition du concours de la « Moot Court ». Ont réussi à participer aux finales régionales des étudiants en provenance d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Nord et du Sud.

La finale est la dernière étape de ce concours, le plus important des concours portant sur le droit de l'Union au monde. Les vainqueurs recevront divers prix, comprenant notamment des stages au sein d'institutions européennes ou de prestigieux cabinets d'avocats spécialisés en droit de l'Union.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse: Iliana Paliova ☎ (+352) 4303 3708